

Sommaire

dfi analyse

Interview avec Christophe Arend -
page 1

dfi information

« Réformes ou révolution ? »
La XXXIV^e conférence annuelle du dfi -
page 4

Macron, un an déjà - Aktuelle Frankreich
Analysen No. 32 - page 4

20^{ème} dialogue franco-allemand à Otzen-
hausen - page 5

Atelier sur les grandes agglomérations
urbaines - page 5

Les nouveaux thèmes du programme
ON Y VA ! - page 6

France et Allemagne : le yin et le yang
de la réforme de l'UE ? - page 6

Mise en réseau des jumelages - page 7

« Vive l'Alsace et la Lorraine redevenues
Françaises ! » - page 8

Frankreich Jahrbuch 2017 - page 9

Section franco-allemande au CCRE
- page 9

dfi service

Festivités - 300 ans Ludwigsburg
- page 9

Festival des forêts - page 10

Lancement du concours d'idées pour
la semaine franco-allemande de la
transition énergétique - page 10

Die Straßen Frankreichs | Les rues
d'Allemagne - page 11

Nouveau cursus universitaire MEGA
- page 11

UFA : Enseignement supérieur et
recherche - page 12

Interview avec Christophe Arend Président du groupe d'amitié Franco-Allemagne à l'Assemblée nationale



Le Groupe de travail franco-allemand du Bundestag et de l'Assemblée nationale.
(Christophe Arend 4. de dr.). Source : Bureau Christophe Arend.

dfi analyse

Lors des élections légis-
latives en France des cen-
taines de députés, jusque

là inconnus du grand public, ont fait leur entrée à l'Assemblée nationale. De nombreux députés de LREM n'étaient pas, auparavant, des professionnels de la politique - aujourd'hui ils ont une grande responsabilité. Le Docteur Christophe Arend, qui a remporté la circonscription de Forbach face à Florian Philippot, alors vice-président du Front National, fait partie de ce groupe. Christophe Arend a été élu Président du groupe d'amitié France-Allemagne à l'Assemblée nationale, il est également vice-président du groupe de travail franco-allemand sur la coopération entre les assemblées.

Monsieur Arend, vous avez été élu député en juin 2017 à Forbach, à la frontière avec l'Allemagne. Vous avez ensuite été investi président du groupe

d'amitié France Allemagne à l'Assemblée nationale. Quel est le rôle de ce groupe, comment fonctionne-t-il ?

Le groupe d'amitié rassemble des députés de tous bords politiques partageant un intérêt particulier pour un pays. Il a pour mission de tisser des liens étroits avec nos homologues au Bundestag et d'apporter une meilleure connaissance de la culture allemande. Pour renforcer ces échanges franco-allemands sur des thématiques précises, j'organise également des rencontres et conférences avec des responsables politiques allemands, des experts issus de la société civile ou du monde académique allemand. A travers ce groupe, je m'attache à donner une dimension parlementaire aux relations bilatérales classiques, en y intégrant la voix des Parlements et celle des citoyens directement.

En tant que président de ce groupe, quelles sont vos priorités ?

Le groupe d'amitié doit remplir une double fonction : garantir une relation bilatérale dynamique et vivante entre nos deux pays et, ainsi, être un véri-

Si vous souhaitez vous désabonner de notre lettre, veuillez cliquer sur ce lien :

▶ http://www.dfi.de/fr/Formulare/kontakt_formular_storno_newsletter.shtml



Dr. Christophe Arend (à gauche à table) lors de la rencontre du Club Rhénan.

Source : Bureau Christophe Arend.

Suite de la page 1

table moteur dans le renforcement du sentiment d'intégration européenne. C'est une année cruciale pour l'Europe. Il est impératif que nos deux pays assument de nouveau ce rôle important. Des réformes seront lancées au niveau bilatéral et européen. En tant que Parlementaires, nous accompagnons de manière constructive ces processus pour contrôler l'action des gouvernements et y intégrer une dimension parlementaire forte.

Nos gouvernements travaillent actuellement sur un « nouveau Traité de l'Élysée », qui sera accompagné d'un accord parlementaire entre le Bundestag et l'Assemblée nationale ; le tout pour le 22 janvier 2019. Les deux Assemblées ont établi un groupe de travail franco-allemand, dont je suis co-président, pour accompagner attentivement le processus de rédaction de ce nouvel accord, qui devrait renforcer et moderniser les relations franco-allemandes.

Au niveau européen, la France et l'Allemagne vont coopérer main dans la main pour proposer conjointement des réformes de la zone euro et de l'Union européenne à leurs partenaires. Si nos deux pays parviennent à trouver une position commune, nous pourrions fournir un compromis européen acceptable pour tous les États-membres et les citoyens.

Vu de l'Allemagne, beaucoup d'observateurs insistent sur l'importance particulière que le nouveau gouvernement et la nouvelle majorité accordent à la relation franco-allemande. Est-ce que vous pouvez confirmer cette impression ?

Depuis le début du quinquennat, le Président de la République coopère étroitement avec la Chancelière afin de parvenir à une position commune. Les deux savent très bien qu'il faut réformer l'Europe pour qu'elle soit en mesure de surmonter des défis majeurs sur la scène européenne et internationale. C'est un choix de raison et de cœur.

Nous sommes conscients que nous ne pouvons pas changer l'Europe sans notre partenaire allemand et nous avons encore beaucoup à apprendre l'un de l'autre.

Depuis votre prise de fonction, est-ce que vous avez l'impression que les partenaires allemands accordent la même importance à cette relation ? Pouvez-vous nous citer des exemples ?

La période sans gouvernement en Allemagne a entraîné un ralentissement des négociations entre les pays, mais cela a été bénéfique pour les Parlementaires qui ont pu prendre la main. Conclusion : nous avons adopté une résolution commune le 22 janvier 2018 relançant le processus de discussion à un nouveau niveau. Aujourd'hui, les négociations pour les réformes sont bien lancées grâce à une volonté franco-allemande commune forte. J'espère que cette manifestation de bonnes volontés va rapidement aboutir à une position commune.

D'après vous, quelles doivent être les priorités politiques pour le couple franco-allemand ces prochains mois jusqu'aux élections européennes, au printemps 2019 ?

Frank Baasner lors de l'audition devant le groupe parlementaire franco-allemand au Bundestag.
Source : Henriette Heimbach



En premier lieu, le couple franco-allemand doit achever l'élaboration du nouveau Traité de l'Élysée pour le 22 janvier 2019 afin de moderniser nos relations bilatérales. D'autre part, la France et l'Allemagne vont proposer ensemble des réformes européennes pour rendre l'Union européenne plus opérationnelle à répondre aux besoins des citoyens.

...et quel est le rôle que peuvent jouer les deux parlements dans la réalisation de ces priorités ?

Les Parlements ont toujours joué un rôle important dans les relations franco-allemandes, mais ces derniers mois, leur poids a été considérablement renforcé. « C'est au sein des assemblées que bat le cœur de nos relations » comme l'ont si bien dit les Présidents Schäuble et de Rugy. En tant que représentants des citoyens, nous sommes le relais des idées de la société de la civile que nous portons auprès de nos gouvernements. Nous apportons le côté « terrain » que les gouvernements n'ont pas toujours. Nous avons une fonction d'accompagnement constructif et de contrôle de l'exécutif. Gouvernement et Parlement sont complémentaires.

Même si les deux Parlements ont donc leur propre agenda franco-allemand, comme vous venez de l'évoquer, on peut, vu de l'extérieur, avoir l'impression que l'agenda politique est dominé par les gouvernements. Comment, par quels moyens, comptez-vous, avec vos collègues, rappeler votre existence aux gouvernements ? Et quel rôle jouera dans ce contexte la résolution commune récemment adoptée par le Bundestag et l'Assemblée nationale ?

Dans la diplomatie, la règle instituée est la domination des relations bilatérales par les gouvernements. Mais, traditionnellement, l'amitié franco-allemande s'est caractérisée par une forte dimension populaire et ainsi parlementaire. Aujourd'hui, ces échanges fortement ancrés nous permettent de peser dans les relations franco-allemandes. Grâce au blocage allemand dans la formation du gouvernement en janvier, nous avons pu faire passer nos idées à l'occasion du 55^{ème} anniversaire du

Lire la suite à la page 3

Suite de la page 2

Traité de l'Élysée et nous avons revendiqué un approfondissement des relations par une résolution commune, faisant preuve de la profondeur et de la bonne santé des échanges entre la France et l'Allemagne. Nous avons constitué un groupe de travail parlementaire franco-allemand qui est chargé de rédiger l'accord mais aussi d'accompagner les gouvernements dans la rédaction du nouveau Traité de l'Élysée par le biais de propositions.

ans les relations franco-allemandes, quel est le rôle et la place qui revient aux acteurs de la « société civile » ? Et quelle impression avez-vous des initiatives citoyennes depuis votre prise de fonction ?

Je considère que ce sont, avant tout, les acteurs de la société civile qui font vivre les relations franco-allemandes au quotidien. Nos échanges parlementaires sont finalement structurés par ces femmes et ces hommes qui développent des initiatives incroyables dans tous les domaines de notre vie sur nos territoires. Ils contribuent bien avant les politiques à inscrire l'amitié franco-allemande dans notre identité. À terme, il serait peut-être utile de créer un fichier national de ces acteurs afin d'avoir une meilleure coordination entre les différentes organisations. Cette structuration permettrait peut-être d'aller encore plus loin dans nos échanges avec notre voisin.

Depuis l'annonce par le Président de la République de la tenue des « conférences citoyennes européennes », les acteurs de la société civile se demandent sous quelle forme et à quelle fin elles auront lieu. Est-ce que le format « national » est le bon ? Est-ce qu'il ne faudrait pas penser à des manifestations véritablement européennes, c'est-à-dire transfrontalières, et pour commencer franco-allemandes ?

Les consultations citoyennes sur l'Europe, lancé par le Président de la République le 17 avril, visent à restaurer le lien entre les citoyens et la construction européenne en donnant la voix aux peuples et à engager des discussions sur l'avenir de l'Europe.



Christophe Arend. Source : Assemblée nationale.

En somme, 26 États-membres participent à cet exercice de démocratie participative. Il y aura des débats organisés par les Gouvernements, des panels citoyens et une large consultation numérique. Afin de garantir une organisation cohérente, ces consultations obéissent à trois principes communs : ouverture à tous les citoyens, pluralisme et transparence.

Organiser des débats transfrontaliers serait une preuve d'un engagement européen fort. Dans la région frontalière où se trouve ma circonscription, je mène déjà des échanges fructueux avec les partenaires sarrois pour organiser une consultation franco-allemande, voire trinationale en intégrant le Luxembourg. En effet, la culture entre les habitants d'une région transfrontalière est souvent plus proche qu'entre les habitants du même pays habitant au Nord et au Sud.

On lit que la résolution commune des deux Parlements prévoit de grandes avancées pour les territoires frontaliers, notamment pour les Eurodistricts. En quoi consistent ces avancées ?

La résolution prévoit de renforcer la coopération transfrontalière et d'accroître le rôle des eurodistricts. Nous souhaitons éliminer les obstacles juridiques et bureaucratiques, qui freinent encore trop souvent une coopération transfrontalière efficace. En leur donnant des compétences propres dans des domaines précis, les eurodistricts devront être capables de mener des expérimentations en dérogeant au droit national. Concrètement, une coopération plus intense serait envisageable dans tous les domaines de notre quotidien comme l'éducation, la santé, l'emploi ou les transports publics.

Et comment pensez-vous qu'on pourra les réaliser ? Dans combien de temps ?

Le temps médiatique n'est pas le temps politique. Si nous en avons la volonté, il faut d'abord réussir à convaincre toutes les parties prenantes de l'utilité d'une approche commune pour qu'à terme on arrive à un changement des statuts de ces groupements européens. Différentes échéances arrivent, notamment celle du 22 janvier 2019. Je vous donne rendez-vous à cette date pour faire un bilan de cette évolution.

Sur les autres chantiers politiques, notamment la stabilité de l'Euro et la réforme de la zone Euro, ainsi que le secteur de la défense, on voit s'afficher beaucoup de volonté franco-allemande de la part des politiques. Cependant, ces secteurs politiques sont aussi caractérisés par des différences considérables entre la position allemande et française. Quelle est selon vous la recette, comment faut-il faire pour dépasser les divergences et trouver des positions communes ?

En effet, les actuelles discussions entre Paris et Berlin font preuve d'un débat dynamique. Même si l'on n'a pas encore de position commune pour toutes les questions aujourd'hui, je suis sûr que nos deux pays vont en trouver une très prochainement. C'est vrai que Français et Allemands ont encore des visions différentes dans plusieurs domaines, mais je suis convaincu que celles-ci vont converger face aux défis majeurs auxquels est confrontée l'Europe. Si chacun met de côté ses ambitions personnelles au nom de l'intérêt collectif, nous y arriverons !

Monsieur Arend, nous vous remercions pour cet interview !

L'interview a été menée par Stefan Seidendorf, Directeur adjoint du dfi.

Stefan Seidendorf ► seidendorf@dfi.de



(1^{er} rang de la droite vers la gauche) Les députés Andreas Jung, Christophe Arend et Sabine Thillaye avec les experts lors de l'audition sur le nouveau Traité de l'Élysée. Source : Henriette Heimbach.

« Réformes ou révolution ? »

Le phénomène Macron en temps de crise des démocraties représentatives en Europe

La France se réinvente – c'est avec cette promesse qu'Emmanuel Macron a pris ses fonctions présidentielles et depuis son élection, il applique son programme de réformes de façon rigoureuse. S'il veut avant tout sortir la France de la crise, il souhaite par ailleurs gagner la confiance de ses partenaires européens dans la capacité du pays à se réformer.

En effet, le nouveau chef de l'Etat poursuit aussi un agenda ambitieux pour l'Europe pour lequel il a besoin de partenaires. Son positionnement résolument pro-européen lors de la campagne électorale, qu'il a poursuivi avec son discours programmatique à la Sorbonne fin septembre 2017, est soutenu par la conviction profonde que la crise de la démocratie représentative en Europe résulte des difficultés des États-nations à réagir aux attentes et besoins de leurs citoyens.

La XXXIV^e conférence annuelle de l'Institut Franco-Allemand (dfi), organisée en coopération avec l'Université franco-allemande (UFA), porte sur la question suivante : Comment classer la politique du président français dans un contexte de crise maintes fois dénoncée des démocraties représentatives en Europe ? Quelles réactions et quels processus d'adaptation peut-on observer en Europe ?



Emmanuel Macron prononçant son discours le 26 septembre 2018 à la Sorbonne. Source : Elysee.fr

La conférence aura lieu du 28 au 29 juin 2018. Elle comprend outre une ouverture en plénière le jeudi après-midi et une soirée festive des ateliers d'approfondissement avec des chercheurs le vendredi matin.

Voir aussi : ► <https://www.dfi.de/pdf-Dateien/Jahrestagung/Ankündigung-2018-fr.pdf>

Inscription, programme et informations supplémentaires :

Valérie Lejeune ► lejeune@dfi.de

Macron, un an déjà

Aktuelle Frankreich Analysen (AFA) No. 32 est parue

La présente édition d'Aktuelle Frankreich-Analyse (AFA) analyse la première année de son mandat. Elle présente les défis auxquels Macron doit faire face et montre comment il a exercé sa fonction durant ces douze premiers mois.

Elle aborde notamment la conception qu'a Macron de la fonction qu'il exerce, décrypte le style qui est le sien dans l'exercice du pouvoir, expose les conditions cadres en France et explique la logique qui guide son calendrier de réformes. Elle donne un aperçu des éléments essentiels de ses réformes les plus importantes qui portent sur les entreprises, le marché de l'emploi, l'assurance chômage, la formation en général, la formation continue, la SNCF ainsi que le service public et les institutions politiques. Enfin, elle s'achève en abordant la politique européenne de Macron.



Ed. : Deutsch-Französisches Institut : Aktuelle Frankreich Analysen numéro 32, Dominik Grillmayer, Eileen Keller, Stefan Seidendorf: Ein Jahr Macron – Reformen, Regierungsstil, Herausforderungen. mai 2018, 19 pages.

Commande d'un exemplaire imprimé :

► https://www.dfi.de/de/Formulare/kontakt_formular_bestellung.shtml

Fichier pdf à télécharger :

► https://www.dfi.de/de/Veroeffentlichungen/Serien/veroeffentlichungen_afa.shtml

« Of the people, by the people, for the people ? » 20^{ème} dialogue franco-allemand à Otzenhausen

En coopération avec la fondation ASKO EURO-PA et l'Académie Européenne d'Otzenhausen (EAO), le dialogue franco-allemand (DFA) de cette année aura lieu à Otzenhausen du 6 au 8 juin 2018.

À l'occasion de son anniversaire et sur fond de débat concernant la participation citoyenne en Europe, le DFA se consacre cette année au thème d'actualité de la participation démocratique directe en Europe avec pour titre « La participation citoyenne au sein de l'UE: Of the people, by the people, for the people ? »

Le dialogue invite ainsi à Otzenhausen des représentants de structures européennes de base engagés, d'éminents spécialistes et des activistes

en faveur d'un processus de mobilisation et de participation afin de discuter ensemble des différentes perspectives et expériences et afin de faire passer des messages fondamentaux dans le débat européen.

Les résultats des ateliers, qui seront élaborés par les experts les 6 et 7 juin 2018 à l'Académie Européenne d'Otzenhausen, seront présentés à un large public dans la matinée du 8 juin lors d'une manifestation publique et seront discutés avec des invités à la table ronde. Pour plus d'informations concernant la manifestation, veuillez consulter la page ► <http://www.eao-otzenhausen.de>.

Susanne Gehrig ► gehrig@dfi.de



Europäische Akademie, Otzenhausen. Source : EAO

Atelier sur les grandes agglomérations urbaines

À la fin du mois de mars, des experts allemands et français ont discuté au sein du dfi des défis auxquels les planificateurs urbains et régionaux des deux pays sont confrontés.

L'atelier a eu lieu dans le cadre d'un projet commun entre le dfi et la Wüstenrot Stiftung qui compare la façon dont les acteurs locaux politiques, économiques et issus de la société civile réagissent aux changements dans les régions métropolitaines qui se répercutent de différentes manières sur les conditions de vie des habitants. Au centre du projet se trouve l'échange d'expérience franco-allemand, qui, malgré toutes les différences, peut servir de source d'inspiration de plusieurs manières.

L'échange informel a montré que des changements comparables en Allemagne et en France sont à observer. La question de la façon dont il faut réagir aux tendances de différenciation socio-spatiale, avant tout, est discutée de manière controversée dans les deux pays. Il s'agit essentiellement de savoir comment la planification urbaine et régionale dans les grandes aires urbaines peut suivre le rythme malgré les changements qui naissent à travers les choix de vie des personnes.

À travers leur choix du lieu de résidence et leur comportement de mobilité, ils créent de nouvelles relations entre les territoires, ce qui a des conséquences importantes: le décalage entre le découpage territorial prévu par la planification institutionnelle et les développements territoriaux réels représente, en Allemagne comme en France, un défi majeur.



Source : dfi



Dans ce contexte, des structures hiérarchiques dans la planification ne sont plus au goût du jour. Au lieu de cela, une planification formelle et une planification informelle doivent s'imbriquer de manière judicieuse. La coopération entre les acteurs locaux est donc d'une importance capitale. Les discussions ont montré qu'il existe de nettes différences entre l'Allemagne et la France en ce qui concerne le rôle de l'État central dans l'aménagement des structures locales de gouvernance. Dans le même temps, l'analyse plus étroite de l'approche dans de grands centres urbains des

deux pays donne des conclusions intéressantes qui peuvent être utiles dans le développement de formes de coopération.

Sur la base des résultats de l'échange du mois de mars, nous prévoyons désormais une plus grande réunion pour l'automne, lors de laquelle des praticiens participeront avec des experts à un échange plus approfondi sur les défis et les solutions locales possibles.

Dominik Grillmayer ► grillmayer@dfi.de

Le sport, l'Europe et la prévention contre la violence – Les nouveaux thèmes du programme ON Y VA !

D'aucuns prétendent que les projets internationaux se cantonnent à la musique ou à la culture. Il suffit de se tourner vers ON Y VA pour voir toute la diversité de la coopération européenne.

37 équipes internationales avaient déposé une idée de projet afin d'obtenir une subvention dans le cadre du programme ON Y VA – AUF GEHT'S – LET'S GO ! Pendant trois semaines, les internautes ont pu découvrir ces idées et attribuer trois voix à leurs projets préférés. Après décompte des voix, une subvention a été accordée à six projets.

Et il ne s'agit pas que de se rencontrer et de découvrir la culture de l'autre. Ici, des citoyens engagés veulent FAIRE quelque chose ensemble, et pour la société.

Ils organisent une rencontre sportive pour des jeunes en situation de handicap.

Ils créent une ONG internationale afin de coordonner le travail des visiteurs de prisons.



Ils parcourent ensemble 1000km, à pieds.

Ils rencontrent des témoins de l'Est et de l'Ouest de l'Europe et discutent de l'avenir de l'Europe.

Ils sillonnent la campagne et réalisent ensemble et avec la population locale des travaux d'intérêt général.

Ils échangent leurs expériences en matière de prévention de violences domestiques.

ON Y VA soutient ces projets par une aide financière et les accompagne tout au long de la réalisation des activités. De même, des représentants des équipes sont invités à participer à un séminaire commun. Tous organisent une rencontre internationale et peuvent profiter de la possibilité d'entrer en contact et d'échanger leurs expériences personnelles.

Les descriptions des projets subventionnés se trouvent sur le site Internet du programme :

► <http://www.on-y-va-ensemble.eu/le-programme/les-projets-subventionnes.html>

Bénédicte King ► ideenwettbewerb@dfi.de

France et Allemagne : le yin et le yang de la réforme de l'UE ?

Un colloque de l'Académie protestante de Loccum en coopération avec le dfi

L'UE a besoin d'une réforme pour pouvoir continuer à construire l'Europe sur le plan économique et social. Les difficultés à surmonter la crise financière et économique l'ont clairement montré.

Pour y parvenir, c'est avant tout la France et l'Allemagne qui sont mises au défi car ces deux pays sont encore et toujours – peut-être même plus que jamais – les principaux acteurs du noyau dur de l'Europe. Cependant, ils représentent tous deux traditionnellement des positions différentes concernant la plupart des thèmes de réforme,

qu'il s'agisse de la zone euro, de la politique économique et commerciale ou de la politique étrangère et de la politique de sécurité.

Après l'élection d'Emmanuel Macron et la formation du nouveau gouvernement fédéral s'ouvre à présent une période propice à une nouvelle discussion. Le nouveau président français aspire à mettre en œuvre des réformes dans son propre pays tout en présentant un calendrier de réformes pour l'UE. Comment l'Allemagne se positionne-t-elle par rapport à cela ? La France et l'Allemagne peuvent-elles trouver une voie commune pour réformer l'UE en vue d'établir des structures pérennes et de générer une croissance qui profite à tous les pays ? Ces questions fondamentales seront au centre du colloque qui se tiendra les 8 et 9 juin à Loccum.

Programme détaillé et inscriptions :

► <http://www.loccum.de/programm/anmeldung.html>

Henrik Uterwedde ► uterwedde@dfi.de

Agenda

Du 6 au 8 juin 2018

20^{ème} Dialogue Franco-Allemand : La participation des citoyens dans l'UE. « Of the people, by the people, for the people ? », Otzenhausen.

Du 22 au 24 juin 2018

Séminaire du concours « On y va – Auf geht's – Let's go », Lille.

28 – 29 juin 2018

XXXIV^e Conférence annuelle du dfi : Réformes ou Révolution ? Le phénomène Macron en temps de crise des démocraties représentatives en Europe, Ludwigsburg

Evangelische Akademie Loccum



Mise en réseau des jumelages – Exemple de la Souabe du Nord

Afin de renforcer les jumelages, il est important que les communes améliorent leur mise en réseau pour en apprendre davantage les unes sur les autres et pour gagner en visibilité. Ceci est une conclusion centrale de la large étude des jumelages franco-allemands menée par l'Institut Franco-Allemand (dfi) et la Bertelsmann-Stiftung.¹⁾

Un bon exemple pour illustrer cela est celui de la Souabe du Nord. Là-bas, les comités de jumelage et associations (Amis du jumelage, etc.) de la région se réunissent une fois par an. Chaque comité prend ainsi tour à tour en charge l'organisation de la rencontre et la gestion du programme. La rencontre de cette année a eu lieu le 28 avril dans la commune bavaroise de Meitingen, qui est jumelée depuis 1973 avec la commune de Pouzanges, dans le Pays de la Loire, située à environ 1



Andrea Gärtner, organisatrice de la rencontre et membre de l'équipe de direction du comité de jumelage Meitingen-Pouzanges, Dr. Michael Higl, Maire du Markt Meitingen et Eileen Keller, dfi.
Source : Partnerschaftskomitee Meitingen.

000km. En plus de la présentation détaillée de ce jumelage, les participants ont pu présenter rapidement les points culminants de leurs propres jumelages, mais aussi discuter des difficultés et des défis. En outre, Eileen Keller (dfi), en tant que référente extérieure, a apporté une contribution supplémentaire en se basant sur les résultats de l'étude sur les jumelages.

Les 27 représentants de 14 différentes associations/comités de Souabe du Nord ont ainsi pu en apprendre plus sur les avantages des *rencontres dans des lieux tiers*. Dans l'exemple décrit, la rencontre s'est très bien déroulée puisque le temps de voyage était nettement réduit pour tous et personne n'a eu l'impression de *jouer le rôle de l'hôte*, rôle souvent conséquent. Il y a également eu de bonnes suggestions sur la façon dont les jumelages peuvent gagner en visibilité sur place

et dont ils peuvent atteindre de nouvelles personnes: un comité a vécu une bonne expérience grâce à un marché du livre dans la mairie qui a fait l'objet d'un article dans le journal et dont beaucoup ont parlé sur place. Une autre participante a discuté du succès d'une soirée française dans la salle municipale, avec un repas exquis et du bon vin. Un autre a expliqué ses efforts particuliers dans le travail avec les jeunes. Dans son comité, les adolescents peuvent participer activement à l'organisation du programme pour les autres jeunes de leur âge et devenir une force motrice. Lors de la réalisation, les jeunes sont soutenus par des adultes.

L'organisation d'une telle rencontre s'accompagne indubitablement d'un certain investissement. Cependant, l'investissement en vaut la peine. La manifestation montre clairement à quel point il est important de rencontrer des personnes ayant les mêmes idées, qui s'investissent avec autant de passion et d'engagement, et qui sont au courant des problèmes et des défis à relever. En plus de l'organisation autonome décentralisée, comme en Souabe du Nord, d'autres institutions, comme les chargés d'affaires européens au niveau des districts en Allemagne (Landkreise), peuvent également donner un élan important à la mise en réseau.

Eileen Keller

► keller@dfi.de



27 représentants de 14 associations se sont rencontrés à Meitingen le 28 avril 2018 afin d'échanger sur leur travail de jumelage. Source : Partnerschaftskomitee Meitingen.

¹⁾ Jumelages de collectivités territoriales – renforcer le sentiment citoyen européen
<https://www.bertelsmann-stiftung.de/de/publikationen/publikation/did/les-jumelages-de-collectivites-territoriales-renforcer-le-sentiment-citoyen-europeen/>

« Vive l'Alsace et la Lorraine redevenues Françaises ! »¹⁾

Dans la déclaration qu'il a prononcée pour l'armistice du 11 novembre 1918, le président du Conseil Georges Clemenceau souhaitait explicitement la bienvenue à l'Alsace et à la Lorraine, qui auraient retrouvé leur chemin en réintégrant la France unie et indivisible. Lorsqu'une semaine plus tard ses troupes investirent la région, elles furent saluées par la population par des acclamations de joie.

Cependant, l'euphorie initiale fit bientôt place des deux côtés à une déception mutuelle. Les différentes raisons pour lesquelles la désillusion dut succéder aux grands espoirs nourris réciproquement ont été passées en revue par l'historien Sebastian Petznick dans une conférence riche en détails, qui portait sur la difficile réintégration des « provinces perdues » dans la République française après la Première Guerre mondiale.

Il a ainsi proposé trois raisons :

1. La mauvaise organisation de l'administration militaire qui prit en charge le contrôle de l'ancien Reichsland à partir de novembre 1918 au nom de l'État français. En effet, le gouvernement de la Troisième République avait mal préparé la réintégration de ces deux régions, notamment pour la raison que personne en France ne pouvait encore s'imaginer en juin 1918 que la guerre pourrait s'achever par une victoire cinq mois plus tard.
2. L'insuffisance de l'approvisionnement de la population, qui avait espéré que la situation, après de longues années de dures privations, s'améliorerait rapidement grâce à la paix et au fait d'être rattachée au camp des vainqueurs.
3. Les faux espoirs que les deux côtés avaient nourris l'un envers l'autre : avec la fin de la guerre et le retrait des Allemands, de plus en plus perçus comme des occupants au fur et à mesure de l'avancée de la guerre, les Alsaciens et les Lorrains avaient cru que toutes les répressions allaient cesser et que l'appartenance à la France leur rendrait les libertés perdues au quotidien. Cependant, ils craignaient par ailleurs de perdre certains droits en matière d'autonomie régionale qu'on leur avait accordés avant la guerre au sein de l'Empire allemand. De leur côté, les Français portaient du principe que leurs nouveaux concitoyens étaient toujours restés, dans leur cœur des compatriotes, et qu'ils allaient volontiers renoncer à leurs coutumes perçues comme allemandes par les Français, ainsi qu'à l'usage de la langue allemande. Le fait qu'ils aient voulu les conserver fut ressenti de leur part comme une attitude déloyale.

« Puisque la population était française, l'on a supposé qu'il n'y aurait pas de problèmes – a contrario l'on estimait à présent, comme il y avait des problèmes, qu'ils ne pourraient pas être français. »



Carte postale, env. 1914

Ce point de vue venait, selon Petznick, du fait que la propagande française avait présenté durant la guerre une image de l'Alsace très simpliste.

Il était important pour le gouvernement français de « franciser » le plus vite possible l'Alsace et la Lorraine. La restitution des territoires perdus en 1870 était le seul succès visible que cette longue guerre sanglante avait apporté et elle devait servir à légitimer les grands sacrifices exigés de la part de sa propre population. L'administration française se servit donc en premier lieu de l'enseignement, et tout particulièrement de l'enseignement de la langue, comme moyen de parvenir à cette « francisation ». En effet, « la pensée et la langue sont inséparables [...] ». Les premières notions qu'acquiert l'enfant constitueront comme le cadre de toutes les connaissances futures. Si on leur donne la forme allemande, on compromet l'avenir et l'on condamne peut-être la pensée de l'enfant à se développer selon les formes de la langue et de la pensée allemande. »²⁾ expliquait alors Sebastian Charléty, directeur de l'administration de l'enseignement en Alsace.

Dès la fin novembre 1918, l'on décréta ainsi que 11 des 30 heures de cours hebdomadaires seraient dédiées à l'enseignement du français et que la moitié des cours restants devrait être assurée en langue française. Mais en beaucoup d'endroits, cette mesure ne put pas être mise en place car aucun enseignant n'avait de connaissances linguistiques suffisantes pour cela, et pen-

dant une bonne partie de l'année 1919, l'enseignement se fit donc encore en allemand. En dépit de la pénurie de professeurs, l'administration française rejeta pourtant des candidatures venues de Suisse ou de Belgique. En effet, la transmission d'un « bon » sens patriotique constituait aussi un objectif pédagogique important, comme le montre la citation reprise en titre tirée d'un manuel scolaire de français, et pour cela les autorités estimaient que seuls des Français de naissance étaient en mesure d'assurer cette mission.

Durant les années d'après-guerre, à partir de 1919, l'administration régionale à Strasbourg, particulière-

ment sous le commissaire Alexandre Millerand, se montra davantage prête à faire des compromis envers la population d'Alsace-Lorraine, car l'on était parvenu à la conviction qu'il n'était pas possible de lui imposer une réintégration contre son gré. À Paris en revanche, l'on était très critique à l'égard des dispositions particulières propres à cette région, telles qu'elles avaient été accordées par exemple pour les rapports avec les églises, et l'on voulait aussi absolument empêcher, au regard des autres régions, des tendances fédéralistes. C'est pourquoi les compétences des administrations régionales des nouvelles régions furent-elles progressivement transférées vers Paris, jusqu'à leur suppression totale en 1925.

En conclusion, Sebastian Petznick a souligné le fait que « c'était la Première Guerre mondiale qui avait marqué de son sceau la politique française de réintégration de l'Alsace-Lorraine. » Les stratégies et les pratiques marquées par la radicalisation développées durant la guerre ont influencé la pensée et l'action de tous les acteurs de la période d'après-guerre et ont souvent empêché une gestion réfléchie de différences auxquelles nul ne s'était vraiment attendu.

Martin Villinger

► villinger@dfi.de

¹⁾ Laurent Hartmann: *Méthode d'enseignement rapide du Français dans les écoles et les cours d'adultes d'Alsace et de Lorraine*, Nancy 1921, p. 107.

²⁾ Sebastian Charléty: *L'enseignement de la langue française et de la langue allemande dans les écoles d'Alsace et de Lorraine*, in: *Bulletin de l'enseignement* 1/2 (1920), p. 37-47.

Frankreich Jahrbuch 2017



Cet ouvrage collectif donne une vue d'ensemble sur les changements que l'on observe dans les relations entre public, médias et politique et le rôle qu'y joue la langue. Des hommes politiques, des journalistes ainsi que des experts de France et d'Allemagne analysent les campagnes électorales actuelles et passées en France et en Allemagne, que ce soit lors de duels télévisés, dans les médias sociaux, dans le cadre de grandes manifestations ou dans les débats menés dans les campagnes des partis populistes.

Thématiques abordées :

- Populisme ou mainstream démocratique ?
- Discours politiques dans les grandes manifestations et mutation du monde médiatique
- Rôle du duel télévisé dans la campagne électorale française
- Paroles et métaphores : la langue de la politique étrangère dans la campagne électorale des présidentielles en France.

Ed.: Deutsch-Französisches Institut (dfi), Frankreich Jahrbuch 2017. Sprache und Politik im Wahlkampf, 2018, VII, 206 S., ISBN: 978-3-658-21295-7 (Print), 978-3-658-21296-4 (Online), Softcover Euro 44,99, eBook Euro 34,99

Section franco-allemande au CCRE

Les 19 et 20 avril 2018, la section franco-allemande (CFA) du Conseil des Communes et des Régions d'Europe s'est réunie à Teltow. Le CFA représente les jumelages franco-allemands et est ainsi une voix importante dans le réseau dense des relations franco-allemandes.

Frank Baasner, directeur du dfi, a présenté les résultats de l'étude que le dfi a menée sous la direction d'Eileen Keller en partenariat avec la Bertelsmann Stiftung. Les conclusions rentreront dans les prochaines planifications du CFA concernant la dynamisation des partenariats communaux.

Frank Baasner

► baasner@dfi.de



Participants de la section franco-allemande.

Source : eurocommunal.eu

dfi service

Festivités – 300 ans Ludwigsburg



(de.g. à dr.) Winfried Kretschmann, Ministre-Président du Bade-Wurtemberg, Marie Noëlle Biguinet, maire de Montbéliard, Frank Baasner, dfi, Werner Spec, maire de Ludwigsburg.

Source : Benjamin Stollenberg

Il y a 300 ans, la ville de Ludwigsburg s'est vue accorder les droits municipaux. À cette occasion, une grande fête a eu lieu au Forum en présence d'éminents orateurs. Lors de cette manifestation, il n'a pas tant été question du développement historique de la ville, mais plutôt des défis actuels avec le titre « Agir local, penser européen et prendre des initiatives communes ».

L'ancien président fédéral de l'Allemagne Horst Köhler, ainsi que sa femme citoyenne d'honneur de la ville, a discuté des objectifs globaux de développement durable. L'allocution du Ministre-Président Winfried Kretschmann a traité de la relation franco-allemande et des initiatives communes pour l'Europe. La soirée et la table ronde ont été animées par le directeur du dfi Frank Baasner.

Frank Baasner

► baasner@dfi.de

Ambassadeur de la République Equador, Manuel Mejía Dalmau, Marie Noëlle Biguinet, L'ancien président fédéral de l'Allemagne Horst Köhler, Eva Luise Köhler, Gerlinde Kretschmann, Winfried Kretschmann, Werner Spec.

Source : Benjamin Stollenberg



Concert pour l'Europe

Le Vendredi 15 juin 2018 au Carrefour de l'Armistice, en forêt de Compiègne (Oise), pour la première fois depuis l'édification de ce lieu de mémoire, se tiendra un concert qui constituera un temps fort de la 26^e édition du Festival des forêts.

Il est organisé en partenariat avec l'association du Mémorial de l'Armistice et l'association Parlons d'Europe (des anciens auditeurs du Cycle des Hautes Études Européennes), et il a reçu le label de la mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale.

Intitulée Concert pour l'Europe, cette manifestation a pour but de rappeler que grâce à la construction européenne, la paix a succédé à des siècles de « guerres civiles européennes », que ce lieu symbolise. Les morceaux de musique joués par l'Orchestre d'harmonie de la Garde Républicaine, les textes littéraires et les témoignages illustreront les raisons d'aimer l'Europe et mettront en évidence la culture commune qui la fonde.

La manifestation a reçu le Label14/18



Lancement du concours d'idées pour la semaine franco-allemande de la transition énergétique



SEMAINE FRANCO-ALLEMANDE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La première édition de la Semaine franco-allemande de la transition énergétique aura lieu en janvier 2019 autour de la journée de l'amitié franco-allemande, le 22 janvier. Lors de cet événement, coordonné par Energy Cities et Climate Alliance, des villes, associations et organismes de France et d'Allemagne organiseront des actions créatives grand public pour mobiliser autour de la transition énergétique et de la coopération franco-allemande.

Pour soutenir la mise en œuvre de ces actions, Climate Alliance et Energy Cities viennent de lancer un concours d'idées pour financer les meilleures actions. La participation est ouverte à

toutes les collectivités locales, associations et organisations à but non lucratif de France et d'Allemagne qui souhaitent prendre part à la semaine franco-allemande de la transition énergétique en janvier 2019. Les vingt meilleures propositions seront récompensées et financées à hauteur de 6 000 euros.

Le concours s'achèvera le 6 juillet 2018.

► <http://energytransitionweek.org/proposez-une-action/>

Mentions légales

Deutsch-Französisches Institut
Asperger Straße 34
D-71634 Ludwigsburg
Tel +49 (0)7141 93 03 0
Fax +49 (0)7141 93 03 50

► www.dfi.de

► info@dfi.de

Rédaction : Waltraut Kruse

Traduction : Céline Choppin, Bénédicte King, Mathilde Dujardin

Directeur de la publication :
Prof. Dr. Frank Baasner

Si vous souhaitez vous désabonner de notre lettre, veuillez cliquer sur ce lien .

► http://www.dfi.de/fr/Formulare/kontakt_formular_storno_newsletter.shtml

Die Straßen Frankreichs | Les rues d'Allemagne

À l'occasion du 60^{ème} anniversaire du jumelage entre Hambourg et Marseille, PanoramaStreetline présente des villes jumelées françaises et allemandes sous la forme de vues panoramiques linéaires inédites de rues emblématiques (Streetlines).

En collaboration avec la ville de Hambourg (office de la protection des monuments historiques) et la ville de Marseille, PanoramaStreetline propose dans le cadre de l'année du Patrimoine culturel européen 2018 une exposition qui met l'accent sur le patrimoine bâti commun des deux villes.

Poursuivant le travail commencé avec l'exposition de Leipzig (Les rues de Lyon | Les rues de Leipzig, février 2018), PanoramaStreetline rapproche cette fois pour mettre en parallèle de nombreux thèmes architecturaux présents à Hambourg et à Marseille. A la question de savoir ce qui constitue l'essence de la ville européenne, PanoramaStreetline répond en présentant de nouvelles perspectives sur nos villes et met ainsi en évidence des parallèles dans leur architecture, leur structure urbaine ainsi que dans leur développement historique et social. Outre ces deux villes portuaires, le visiteur peut découvrir d'autres exemples de comparaisons, parmi lesquels Berlin | Paris, Munich | Bordeaux, Dresde | Strasbourg ou encore Leipzig | Lyon.

Hôtel de ville de Hambourg, mai 2018 | Marseille, juillet 2018



Source : Panormastreetline.com

L'exposition à Marseille se tiendra selon toutes prévisions à la Mairie de secteur des 1er/7e arrondissements

Partenaires : Ville de Hambourg | Ville de Marseille | Fondation Denkmalpflege Hamburg | Goethe Institut de Marseille

Plus d'informations :

► <https://panoramastreetline.de/news/ausstellung-die-strassen-von-marseille-les-rues-de-hambourg>

Nouveau cursus universitaire MEGA

La 10^e édition du Master Européen de Gouvernance et d'Administration (MEGA), programme franco-allemand de formation continue, bilingue et compatible avec l'exercice d'une activité professionnelle, sera inaugurée en février 2019.

En tant qu'initiative intergouvernementale, le MEGA offre depuis 2005 une formation de haut niveau proposée par des partenaires académiques et institutionnels français et allemands de premier plan. Le programme est réalisé en coopération avec le Ministère des affaires intérieures allemand/ l'Académie fédérale d'administration publique (BAkÖV), l'École nationale d'administration (ENA), l'Université de Potsdam, l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'Université Humboldt de Berlin et l'Université Allemande des Sciences Administratives Speyer.

L'Executive Master se déroule sur deux années et s'adresse aux cadres et futurs cadres des secteurs public et privé. Organisé autour de qua-



tre modules d'enseignement de deux semaines à Paris, Potsdam, Strasbourg et Berlin, un stage de neuf semaines ainsi qu'un projet d'équipe et un mémoire, le cursus permet aux participants de confronter le contenu pédagogique de la formation avec leurs propres expériences professionnelles dans une perspective franco-allemande et européenne comparée.

Informations complémentaires sur le programme et les conditions de candidature sur le site

► <http://www.mega-master.eu>

Sur le site, vous pouvez également visionner la nouvelle vidéo de présentation du MEGA

► <http://www.mega-master.eu/trailer>

La date limite de candidature est le 31 juillet 2018.

Dr. Thomas Gebhardt et Lucile Tronel, Secrétariat Général allemand du MEGA à l'Université de Potsdam

MEGA-Konsortialbüro an der Universität Potsdam /UP Transfer GmbH
Frau Lucile Tronel
UP Transfer GmbH an der Universität Potsdam / Executive Education
Campus Griebnitzsee
August-Bebel-Straße 89
Haus 7, 2. Etage, Raum 225
14482 Potsdam

E-Mail: ► ltronel@uni-potsdam.de
Telefon: +49 / (0)331 977 4527

Enseignement supérieur et recherche

L'UFA réunit son réseau à Metz



L'assemblée générale (AG) et la rencontre des responsables de programmes de l'Université franco-allemande (UFA) se sont tenues du 23 au 25 mai dans le cadre de « Metz est wunderbar », la 3ème édition de la semaine franco-allemande à Metz.

Organisées cette année en coopération avec les Arts et Métiers de Metz, l'Université de Lorraine, l'ENIM, CentraleSupélec, l'ISFATES, le CFALOR, la ville de Metz, Metz Métropole et le département de la Moselle la rencontre du réseau de l'UFA a réuni plus de 250 acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche venant de France et d'Allemagne. Au programme de ces trois jours : séances plénières, sessions de travail, visite de laboratoires et conférences-débats. Ce fut l'occasion notamment de dresser un bilan des douze derniers mois, de présenter les 15 nouveaux cursus entrés cette année dans le réseau et de rappeler l'augmentation à 300 € mensuels de l'aide à la mobilité versée aux étudiants des cursus UFA à partir de la rentrée 2018-2019.

L'avenir de l'espace européen de l'enseignement supérieur était au cœur des débats. « Une constante demeure : nous avons besoin d'hommes et de femmes qui se sentent à l'aise partout dans le monde », affirmait Ulrich Grothus, secrétaire général adjoint de l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD).

Et « Ce monde, c'est un monde qui va vers le temps réel. », rappelait Bruno Bonnell, député LREM du Rhône et chef d'entreprise spécialiste des univers du numérique et de la robotique. À l'aube de l'homo sapiens digitalis, quels savoirs transmettre aux étudiants ? À quoi ressembleront demain nos sociétés ? Et quelle place y aura l'Europe de la connaissance ? Autant de défis



Débat stratégique lors de l'assemblée générale de l'UFA le 25 mai à Metz. Source : UFA /DFH

passionnants et de perspectives de réflexion et d'action pour les établissements d'enseignement supérieur des deux pays.

La prochaine AG de l'UFA se tiendra du 12 au 14 juin 2019 à Hambourg.

Pour plus d'informations :

► <https://www.dfh-ufa.org/fr/etablissements/metz2018-fr/>

► Elsa-Claire Elisée, UFA
Chargée de mission « Médias numériques »
Département « Systèmes d'information et médias numériques »